

Nouvelles brèves

Le mot du président

Le Forum 2001 des sports

Organisé par l'A.D.S.B. le samedi 8 septembre, le Forum des sports aura lieu au gymnase des Garcins à Briançon, de 14h00 à 19h00. Comme l'an dernier notre association y tiendra un stand pour promouvoir ses activités sous le logo de la F.F.R.P.

La mise en place du stand se fera la veille le vendredi 7 à partir de 17h00, ainsi que le samedi 8 en matinée. A cette occasion nous avons besoin d'un petit coup de mains, aussi bien pour monter le stand, que pour le tenir ensuite, à tour de rôle, durant l'après-midi du samedi. Les bonnes volontés sont les bien venues.

Prendre contact avec Claude Orecchioni ou Gérard Briard. D'avance, merci.

Citation

"Se supporter"

Une des leçons des camps d'alpinisme est d'apprendre à se supporter. Supporter les ronflements du voisin dans le refuge. Supporter, dans les cordées, la lenteur du suivant qui tire sans arrêt sur la corde pour qu'on s'arrête un peu alors qu'on voudrait continuer. Supporter, au contraire, la vitesse trop grande à son goût du premier de cordée. Supporter celui qui parle trop, celui qui ne parle pas assez, celui qui n'est pas comme soi. Marcher ensemble, dormir ensemble, manger ensemble, vivre ensemble pendant quelques jours. Belle expérience de convivialité qui oblige à s'extraire de soi-même et sacrifier un peu de sa liberté pour supporter celle des autres.

*Témoignage d'un
randonneur - alpiniste.*

Un challenge à gagner

Avec l'automne qui pointe à notre porte nous voici de nouveau au seuil, non pas d'une nouvelle saison mais, d'une nouvelle année pour notre association. Et c'est tout naturellement avec l'assemblée générale d'octobre qu'un nouveau cap sera franchi une fois encore pour le bien de tous. Ceci dit, les choses ne se font pas aussi facilement que cela et demandent bien entendu un temps de préparation, mais surtout un temps de réflexion à ne pas négliger.

Cette année le conseil d'administration sera quelque peu remanié puisque trois de ses membres arrivent en fin de mandat: Nicole Faure-Bierry, Renée Petelet et Bernard Costagliola. De plus, à ce jour, deux autres membres ont prévu de céder leurs sièges et responsabilités : Carole Costagliola pour suivre sont époux dans les Bouches du Rhône et, Claude Orecchioni qui prend une retraite associative bien méritée après avoir oeuvré discrètement et efficacement près de dix ans en tant que secrétaire de l'ARBB. Un très bel exemple à souligner.

Nous ne doutons pas que la relève sera à la hauteur de la situation et saura préserver les acquis pour poursuivre une ligne de conduite et d'action qui satisfera chacun d'entre nous. Un beau challenge à entreprendre en équipe pour que perdure un certain plaisir "associatif" de randonner.

Pour y arriver rappelons cette recette toute simple : il suffit d'une dose d'initiative, d'une dose de créativité, d'une dose de volonté, d'une dose de patience, d'une dose de tolérance, d'une dose d'écoute et de quelques autres doses sorties de derrière le sac à dos pour que tout fonctionne au mieux. La formule est très conviviale et ne demande après tout qu'un peu de temps, un peu de matière grise, un peu d'effort et un peu de monde, sans oublier que tout ceci n'est que du pur bénévolat.

Pour que l'association poursuive sereinement sa marche en avant, il serait donc souhaitable qu'un certain nombre de candidatures nouvelles puissent voir le jour pour renforcer l'équipe demeurant en place, sachant naturellement que les administrateurs arrivant en fin d'exercice peuvent statutairement solliciter les suffrages pour un nouveau mandat de trois ans.

Il va de soi également qu'à l'issue de l'assemblée générale prochaine, les commissions internes au conseil d'administration seront probablement remaniées et que là aussi, il nous faudra des bonnes volontés pour les animer et les diriger. Pour conclure, rien de mieux que l'évidence d'une lapalissade : nous sommes tous concernés pour que l'ARBB vive longtemps encore, car sans l'aide de chacun et sans véritable solidarité, l'ARBB ne pourra plus être ce qu'elle est.

A bientôt, par monts et par vaux.

Législation : rappel

Nous savons tous que notre association a toujours fait partie d'une fédération sportive agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et donc soumise également depuis toujours à la Loi sur le sport n° 84-610 du 16 juillet 1984. Voir (ou revoir) à ce sujet l'éditorial du n°24 de "L'écho du petit randonneur" de novembre 2000.

Cette Loi sur le sport a été réactualisée le 22 juin 2001 par nos parlementaires pour mieux cadrer avec la société actuelle. Entre autres points d'importance il apparaît notamment que: "tout membre d'un club sportif doit fournir un certificat attestant l'absence de contre indication à la pratique d'activités physiques". Ce certificat étant obligatoire même pour participer à des manifestations ou compétitions ouvertes à des non-licenciés (du genre Fête de la Randonnée, par exemple). Pour s'informer un peu plus sur le sujet : lire "Légisport" n°30 de juillet-août 2001, ou prendre contact au 04.91.81.70.68.

La formation continue

Trois de nos animateurs (Renée Petelet, Paul Combot et Bernard Costagliola) viennent de terminer avec succès leur formation complémentaire et sont à présent formateurs 2ème degré de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre au sein de l'équipe départementale des Hautes-Alpes.

Ceci est l'aboutissement d'une longue succession de stages (initiation - nivologie - brevet fédéral - unité de valeur hiver - unité de valeur été) ; ce qui représente, pour information, 28 journées de congé annuel consacrées à l'apprentissage et à l'encadrement de l'activité randonnée en montagne. Belle disponibilité, en plus des sorties organisées par chacun d'eux, et des réunions diverses auxquelles ils participent en cours d'année. Une certaine façon de prouver, si besoin était, que le bénévolat, au sens le plus noble du terme, existe encore... en attendant que d'autres suivent le même chemin.

Coup d'oeil sur l'équipement du parfait randonneur

Cette fois la rubrique humoristique nous apporte un certain regard ô combien judicieux sur les extrémités vestimentaires du randonneur averti. Et comme "un homme averti en vaut deux", nous ne doutons pas un seul instant de la justesse des recommandations suivantes :

Chaussettes : élément primordial de confort pour l'homo-pédibus. Les chaussettes doivent être moelleuses et bien ajustées, sinon gare aux ampoules (ça vous rappelle quelque chose?). De plus, elles doivent rester sèches (voir même archisèches si possible) donc, être de bonne constitution.. Non pas pour supporter votre mauvaise humeur, mais plutôt pour que vos coéquipiers supportent au mieux vos odeurs de macération.

Chaussures : élément essentiel pour garantir une rando-plaisir. A choisir en fin de journée de grande fatigue, quand les pieds gonflés aspirent à un confort bien mérité. A porter ensuite dans les activités de tout le jour, pour se rendre compte de la justesse du choix et non pas de l'étroitesse du chaussant. Si vous choisissez l'option achat par correspondance, craignez le pire et commandez en même temps un bon paquet de pansements.

Couvre-chef : n'allez surtout pas croire que l'aspect extérieur et le port de cet attribut indispensable à votre bonne santé, vous octroiera automatiquement le rang de chef auquel vous aspirez peut-être! Son rôle est tout simplement de vous protéger du soleil, de la chaleur, de la pluie, du vent, de la neige, du froid. Même si vous ne craignez pas le ridicule, il y a tout de même des limites à ne pas dépasser pour ne pas faire mourir de rire toutes les marmottes rencontrées. Soyez sérieux et réfléchi dans votre choix. Un couvre-chef se choisit surtout en terme d'efficacité, plutôt qu'en terme d'élégance. Mais avec de la pratique et du temps, les deux peuvent se conjuguer.

Gants : encore un élément d'extrême importance qui vous gâche toute une journée dès que l'onglée ou la pelade vous agressent parce que vous êtes parti avec vos gants de mariage ou de jardinage. Ici, la solution est plus ardue, car trouver une paire de gants efficace contre toutes les agressions possibles et en plus qui soit élégante risque de provoquer un choc à votre porte-monnaie. Mais quand on aime, on ne compte pas, alors!

(à suivre)